

Pour aggraver ses piètres connaissances d'histoire, le ministre a ajouté que le Yukon ne pouvait aspirer au statut provincial avant des années encore, parce que le territoire «ne subvenait pas à ses besoins». Voilà un argument curieux de la part du ministre qui dernièrement a approuvé un programme d'un demi-milliard de dollars pour tirer du pétrole la vieille île du Prince-Édouard. Cette province subvient-elle à ses besoins? Et Terre-Neuve? D'ailleurs, Québec subvient-elle à ses besoins? Le ministre a prétendu que le Yukon coûtait \$32 par an et par habitant, mais n'en rapportait que \$12. Il a omis de dire cependant que les principaux contribuables du territoire, les sociétés d'exploration minière versaient des impôts à l'extérieur du Yukon. On a de bonnes raisons de croire que si les impôts et les recettes provenant des concessions pétrolières et gazières étaient consacrés directement au Yukon, le territoire pourrait subvenir à ses besoins.

Lorsqu'il a proposé qu'un membre élu du Conseil du Yukon soit autorisé, avec le commissaire du territoire et ses deux adjoints à siéger au nouveau comité exécutif proposé, le ministre a laissé entendre que l'extension ultérieure des responsabilités dépendrait du fonctionnement de ce comité. Un résident du Yukon, à juste titre, a qualifié cette proposition de chantage voilé. Ainsi, l'accroissement ultérieur des responsabilités, concernant la gestion de leurs propres affaires, en vue d'une complète autodétermination serait assujéti au rendement et au bon comportement du membre du comité, obligé de travailler de concert avec trois hauts fonctionnaires permanents.

Le rapport Carrothers, il y a quelques années, a recommandé un accroissement de l'indépendance du territoire et l'acheminement vers un gouvernement autonome. A propos de ce rapport, dans son numéro du 13 novembre, le *Globe and Mail* a fait remarquer au sujet de la réponse du ministre:

Cette réponse est un piètre compromis qui ne déroge guère au statu quo.

Les habitants du Yukon ont demandé à Ottawa de se montrer humain, mais ils ont fait face à un cœur de pierre. Aujourd'hui, le Conseil n'a qu'un seul pouvoir: celui de rejeter les crédits annuels. Mais c'est une arme puissante qui a servi tant et plus dans l'histoire du Canada. Pendant des années, avant les troubles de 1837, l'Assemblée législative du Bas-Canada a refusé d'adopter la liste civile tant qu'elle n'aurait rien à dire dans la façon dont ces impôts seraient dépensés. Le recours à l'approbation populaire des projets

[M. Ritchie.]

de dépense des deniers publics est une tactique courante dans l'histoire des colonies, surtout ici en Amérique du Nord. Il a été une arme puissante dans le passé, et pourrait l'être de nouveau.

Je dirais que le premier ministre a été sage de remplacer son ministre chargé des relations entre Ottawa et le Yukon. Il serait encore plus sage de sa part de nommer un nouveau ministre et de transférer le ministre actuel à un portefeuille moins délicat. Quelles que soient les vertus que le ministre ait apportées à son poste, elles ont manifestement été étouffées par la bureaucratie d'Ottawa. C'est d'autant plus tragique que le ministre vient d'une province et d'une génération qui prétendent détester le colonialisme par-dessus tout. Pourtant, si on en juge par les plus récentes «Pensées du président Chrétien», il aurait été tout à fait à son aise au ministère britannique des colonies à la fin du XIX^e siècle.

Il est temps de faire une étude réaliste de l'avenir du Yukon et de l'espoir qu'ont ses citoyens de devenir Canadiens à part entière. Comme il a pris le problème en main personnellement, espérons que le grand architecte de la société juste parvienne à ajouter une autre pièce à l'édifice national où loger les citoyens qui vivent au nord du 60^e degré de latitude. En cela, j'appuie cordialement la résolution du député du Yukon.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, nous avons eu, je crois, une occasion très utile de discuter aujourd'hui les affaires du Nord. Le développement, le gouvernement et l'avenir du Nord préoccupent tous les Canadiens. Après tout, le Canada est un pays nordique. C'est en bonne partie dans le Nord que réside notre avenir. Certes, nous pouvons être fiers de certaines de nos réalisations, mais nous pouvons facilement constater que beaucoup reste encore à faire. Nous pouvons le constater, en particulier, en comparant certaines de nos réalisations avec celles de quelques autres pays nordiques. J'espère que le ministre participera bientôt à ce débat. Je crois être le huitième à y prendre la parole alors que lui ne s'est pas encore prononcé sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui.

M. Forrestall: Il allait le faire, mais vous l'en avez empêché.

M. Burton: Je m'excuse. Je ne m'étais pas rendu compte qu'il voulait prendre la parole. A titre de Canadiens, nous nous permettons de condamner les pays étrangers qui adoptent des méthodes d'administration coloniale.